N°70/Mars 2020

PEAAD BULLETIN

Association des Anciens Députés au Parlement Européen www.formermembers.eu

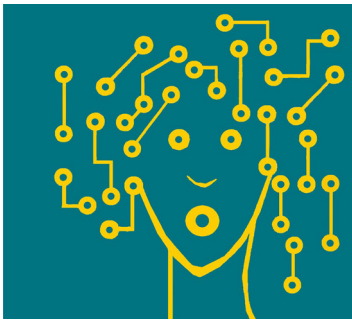

ÉDITION SPÉCIALE

Valeurs de la démocratie

Page 06

Activités de l'AAD

Programme PE au Campus

Page 21

DANS CE NUMÉRO

03 Mot du Président
04 Lettres au Président
05 PE au travail

ÉDITION SPÉCIALE DE L'AAD

07 Le rôle de la Cour de Justice dans la protection de la démocratie et de l'état de droit (*Alexander Arabdjiev)*
09 Souveraineté digitale (*Andrea Manzella)*
11 L'intelligence artificielle est-elle l'avenir de la démocratie? (*Esteve Almirall)*
13 La valeur de la démocratie (*Paul Rübig)*
15 Le rôle de l'Europe et de la défense de ses valeurs (*Manuel Porto)*
16 Brexit - un défi à la démocratie *(Edward McMillan-Scott)*

ACTIVITÉS DE L'AAD

18 La communication de l'AAD
19 Coopération avec l'IUE
20 Observation électorale
21 Programme PE au Campus
23 Événements de l'AAD
24 Reportage Photo
25 Critique du livre

DÉPÊCHES

27 Nouveaux membres
29 Dépêches
30 In Memoriam

©premier.gov.pl

Juin 2020 marquera le 20e anniversaire de la Communauté des démocraties et son document fondateur, la Déclaration de Varsovie, qui expose 19 principes de base pour qu'un État prospère en tant que démocratie. *https://community-democracies.org/*

Couverture: L'AAD œuvre pour les valeurs démocratiques dans la construction de l'avenir de l'Europe. Ce mois-ci, le Bulletin de l'AAD consacre une édition spéciale: Aux valeurs de la démocratie. ©Shutterstock

APPEL À CONTRIBUTION:

Le comité de rédaction tient à remercier tous les membres qui ont pris le temps de contribuer à ce numéro du Bulletin de l'AAD. Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que la décision d'inclure un article incombe au comité de Rédaction du Bulletin de l'AAD et, qu'en principe, les contributions soumises par des membres qui ne sont pas à jour de paiement ne sont pas retenues. En raison de long décalage entre l'appel à contribution et la publication, certains articles peuvent être dépassés.
Le Bulletin de l'AAD est publié par l'Association des anciens députés du Parlement européen avec l'assistance du Parlement. Toutefois, les opinions exprimées dans ses articles sont celles des membres contributeurs de l'AAD et d'écrivains invités, et ne représentent pas nécessairement les positions du Parlement, ni celles de l'AAD. De même, l'inclusion des communications publicitaires n'implique pas nécessairement une recommandation de l'AAD ou du Parlement.

COMITÉ DE REDACTION

Jean-Pierre AUDY
Brigitte LANGENHAGEN
Edward McMILLAN-SCOTT
Manuel PORTO
Teresa RIERA MADURELL

PRÉPARÉ PAR

Elisabetta FONCK
Lisseth BRAVO
Valeh NASIRI
Sara MIGUEL

CONTACTS

formermembers@europarl.europa.eu
Tel.+ 32(0)2 284 07 03
Fax.+32(0)2 284 09 89

Mot du PRÉSIDENT

Comme nous le savons tous et toutes, le Brexit a été l'un des sujets les plus brûlants et controversés de ces quatre dernières années. Dans le sillage du référendum marquant la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne, nous devons prendre conscience du tournant opéré le 31 janvier 2020, date du départ, dans la longue histoire de l'Union. S'il s'agit d'un évènement sans précédent depuis la signature solennelle du traité de Rome en 1957, le Royaume-Uni et ses citoyens n'en demeurent pas moins des partenaires essentiels sur toutes les questions politiques.

Réduite à 27 membres, l'Union reste, avec ses forces et ses faiblesses, ses réussites et ses lacunes, un instrument unique vecteur de progrès économique, de coopération politique, de paix et de sécurité à de nombreux niveaux. Je profite de cette occasion pour exprimer mon entière solidarité avec les pays européens touchés par le Covid-19 et je pense qu'une réponse cohérente à l'échelle de l'UE est de la plus haute importance.

En janvier de cette année, j'ai été invité à la cérémonie commémorant la libération du camp d'Auschwitz au sein de l'hémicycle du Parlement européen à Bruxelles. L'arrivée des Alliés a joué un rôle majeur dans la promotion des droits de l'homme et dans la prévalence toujours plus marquée de l'état de droit. Ces valeurs sont aujourd'hui au cœur du traité européen de Lisbonne. Cette édition du bulletin s'attache à décrire l'importance de la démocratie en Europe. La paix ne peut jamais être considérée comme acquise et il est indispensable de promouvoir cette valeur essentielle qu'est la démocratie et l'état de droit. Les auteurs de ce numéro étudient, sous des angles différents, ce système de gouvernance.

Pour alimenter ce bulletin en contenu, Brigitte Langenhagen, membre du Conseil d'administration, a écrit un article en lien avec la réunion des signataires de la Déclaration de principes pour l'observation électorale internationale à Varsovie, organisée par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (ODIHR), qui correspond parfaitement au thème de l'édition ce mois-ci.

Cette année marque le 25ème anniversaire de la déclaration de Pékin sur l'égalité des sexes, qui a représenté un tournant majeur dans le programme mondial pour l'égalité des sexes et a encadré l'élaboration d'engagements et d'objectifs essentiels, dont nous mesurons encore les effets aujourd'hui. Il reste encore beaucoup de travail à faire en matière d'égalité des sexes, mais le Parlement européen agit pour lutter en faveur de la protection des droits des femmes et de l'amélioration de l'égalité des sexes au travail, en politique et dans d'autres domaines.

Ce numéro aborde également la coopération entre l'AAD et l'Institut universitaire européen de Florence. Les membres d'Italie et d'ailleurs ont eu l'occasion de visiter les archives historiques de l'Union européenne et de dispenser des cours aux étudiants et aux universitaires des établissements alentour. Le programme global «PE au campus» comprenait en outre des visites en Ukraine, en Allemagne et en France. Les anciens parlementaires participants ont rédigé des articles pour l'édition de ce mois-ci.

Du 29 au 31 mars, une délégation de l'AAD aurait dû se rendre au Parlement croate à l'occasion de la présidence croate du Conseil de l'Union européenne. Les dernières visites aux parlements finlandais et roumain ont été des expériences fécondes et agréables pour les membres présents. A cause de l'épidémie de Covid-19, la visite a du être reportée à une date ultérieure encore à déterminer.

Enfin, je me réjouis à la perspective de rencontrer les membres de l'AAD lors de l'Assemblée générale annuelle, qui se tiendra les 5 et 6 mai. Par ailleurs, je voudrais faire la lumière sur la situation actuelle concernant l'épidémie de Coronavirus COD-19. Suite à une décision prise par le Président du Parlement européen le mardi 3 mars 2020, 130 événements ont été annulés en mars. En fonction de l'évolution de la situation et indépendamment de notre volonté, ces mesures pourraient être applicables au-delà de cette période et pourraient affecter les prochains événements de l'AAD. Nous vous tiendrons dûment informés de la situation.

Avec plus de 800 membres, dont d'anciens députés britanniques récemment élus ayant adhéré après avoir quitté le Parlement européen, l'AAD continue d'être une institution multinationale et porteuse d'unité, de défendre les valeurs démocratiques et de promouvoir l'esprit européen.

Nous devons continuer à être forts et unis dans ce moment difficile pour tous les pays européens.

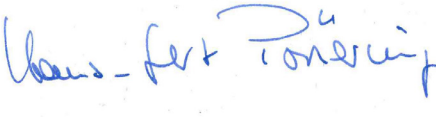

Hans-Gert PÖTTERING
Président de l'AAD

Lettres au PRÉSIDENT

Cher Président,

L'Association des anciens parlementaires a fait un voyage d'études en Géorgie auquel je n'ai pas pu participer.
J'aime ce pays à l' histoire courageuse et à la brillante civilisation qui a toujours eu un regard tourné vers l'Europe.
Nos collègues n'ont pas pu rencontrer la Présidente retenue hors de Tbilissi par des obligations internationales.
Je vais tenter de combler ce manque en traçant un bref portrait de la Présidente que je connais depuis longtemps.
En commençant ce propos, je me souviens du livre qu'elle a écrit en 2008 et qu'elle m'a dédicacé en souhaitant que nous poursuivions notre dialogue amical sur l'Europe.
Ce livre « La cicatrice des nations» dédié « A la nation géorgienne en quête de ses frontières et de son identité européenne» était prémonitoire. Il incitait l'Europe à devenir un ensemble stratégique affirmé développant une influence majeure dans la vie internationale.
Salomé Zurabishvili a une élégance naturelle, une autorité évidente, une culture et une vision politico-intellectuelle hors du commun.
Sa carrière atypique, diplomate française de haut niveau, ambassadrice en Géorgie son pays natal, ministre des affaires étrangères géorgiennes- poste dont elle fut évincée brutalement pour des raisons politiciennes par un président au parcours chaotique!- après un retour au Quai d'Orsay l'a conduite aux responsabilités suprêmes de Chef de l'Etat en novembre 2018.
J'ai revu Salomé Zurabishvili le 8 septembre lors de l'ouverture du Festival international de musique classique de Tsinandali créé en association avec le Festival de Verbier par le président du Goupe Silkroad, mon ami George Ramishvili.
Nous eûmes un échange passionnant et direct. J'ai retrouvé la femme de culture, un des points forts de son existence, de ses engagements. Sa présence à Tsinandali en témoigne. Pour elle la culture est l'élément indispensable qui forge une nation, qui consolide la liberté et favorise la paix.
Première femme présidente de la République de Géorgie elle conduit son action en se référant à l'histoire de son propre pays où les femmes ont toujours joué un rôle important. Par exemple, le règne de la reine Thamar est considéré comme celui de «l'âge d'or de la Géorgie».
Enfin, bien évidemment nous parlâmes de l'Europe. La Présidente à la tête de ce pays attachant au cœur du Caucase et mitoyen de la Russie agit à la fois avec détermination et clairvoyance.
Son engagement européen est très profond. Elle veut faire de la Géorgie un trait d'union apaisé entre l'Europe et la Russie afin d'aboutir à une résolution pacifique des conflits territoriaux.

Jean-Paul Benoit avec la présidente de la Géorgie, Salomé Zurabishvili

"J'ai retrouvé la femme de culture, un des points forts de son existence, de ses engagements. Sa présence à Tsinandali en témoigne. Pour elle la culture est l'élément indispensable qui forge une nation, qui consolide la liberté et favorise la paix."

Salomé Zurabishvili a porté ce message de culture, de paix, de résolution négociée des conflits au sein de l'Union européenne et à la tribune de l'Assemblé générale des Nations Unies.

Jean- Paul Benoit
PSE, France (1989-1994)
jpbenoitavocat@gmail.com

PE AU TRAVAIL

DOSSIERS CLES

Placer les citoyens au centre du débat (Session de janvier - P9_TA-PROV(2020)0010)
Les députés souhaitent que les citoyens soient au cœur des grands débats sur la manière de relever les défis internes et externes qui n'étaient pas anticipée à l'époque de la signature du traité de Lisbonne.

L'accord de retrait du Royaume-Uni a été approuvé par le PE (Session de janvier - P9_TA-PROV(2020)0018)
La plupart des intervenants au nom des groupes politiques ont insisté sur le fait que le retrait du Royaume-Uni ne marquera pas la fin de la relation UE-Royaume-Uni et que les liens qui unissent les peuples d'Europe sont forts et resteront en place.

Le PE demande à la Commission de proposer des règles plus rigides concernant les chargeurs standards. (Session de janvier - P9_TA-PROV(2020)0024)
Il est "urgent que l'UE prenne des mesures réglementaires" pour réduire les déchets électroniques et permettre aux consommateurs de faire des choix durables. Les députés demandent l'introduction obligatoire des chargeurs communs pour tous les appareils téléphoniques.

Les eurodéputés ont adopté une résolution mettant en lumière leur contribution initiale aux négociations à venir avec le gouvernement britannique sur un nouveau partenariat avec l'UE et le Royaume Uni. (Session de février- P9_TA-PROV(2020)0033).
Le PE souhaite que l'accord avec le Royaume-Uni repose sur trois piliers principaux : un partenariat économique, un partenariat sur les affaires étrangères et des questions sectorielles spécifiques, tout en préservant l'intégrité du marché unique et de l'union douanière.

Le PE a un ensemble de mesures légales solides pour protéger les consommateurs des usages de l'intelligence artificielle et de la prise de décision automatisée. (Session de février - P9_TAPROV(2020)0032)
La résolution aborde certains aspects importants dérivant du développement rapide des technologies de l'IA et de la prise de décision automatisée, tout en mettant l'accent sur la protection des consommateurs.

Les autres principaux dossiers abordés dans les séances plénières étaient:

Novembre 2019

• Les députés ont approuvé le **budget de l'UE 2020** dont les mots d'ordre sont : plus d'investissement pour le climat, l'emploi et la jeunesse (27.11.20)

Décembre 2019

• Les députés ont soutenu, mardi, des mesures visant à lutter contre la **fraude à la TVA dans le E-commerce électronique**. (17.12.19)
• Les députés demandent une **réduction de l'utilisation des pesticides** pour sauver les abeilles en Europe (18.12.19)
• Les députés urgent à la Commission à condamner tous les résolutions de **discrimination à l'encontre des personnes LGBTI,** notamment le développement de zones dites "sans idéologie LGBTI" en Pologne. (18.12.19)
• Les députés encouragent vivement l'UE de s'engager pleinement dans les efforts internationaux visant à **taxer l'économie numérique**, tout en étant prêts à agir au niveau de l'UE si les plans mondiaux échouent. (18.12.19)
• **Emily O'Reilly** (Irlande) a été élue **Médiateur européen** pour la législature 2019-2024.

Janvier 2020

• Les députés ont soutenu le **pacte vert européen**, mais ont souligné les défis, notamment le besoin d'assurer une transition juste et inclusive et la nécessité d'établir des objectifs intermédiaires avancés. (15.01.20)
• Les députés ont souligné que les rapports et les déclarations de la Commission, de l'ONU, de l'OSCE et du Conseil de l'Europe indiquent que "la **situation en Pologne et en Hongrie** s'est détériorée depuis le déclenchement de l'article 7, paragraphe 1". (16.01.2020)

Février 2020

• Les députés ont demandé à la Banque centrale européenne de renforcer leurs **points de repère en matière d'écologie** et de relever les défis d'importance croissante concernant les technologies financières. (12.02.20)
• Les députés européens ont appelé à des mesures visant à renforcer l'**indépendance économique et politique des femmes**. (13.02.20)

Pour plus d'informations: http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/plenary

EDITION SPÉCIALE

VALEURS DE LA DÉMOCRATIE

LE RÔLE DE LA CJ DANS LA PROTECTION DE LA DÉMOCRATIE ET DE L'ÉTAT DE DROIT

Depuis son célèbre arrêt dans l'affaire Roquette Frères/Conseil (138/79), la Cour de justice a souligné que l'implication du Parlement dans le processus décisionnel est le reflet, au niveau de l'Union, d'un principe démocratique fondamental selon lequel les peuples participent à l'exercice du pouvoir par l'intermédiaire d'une assemblée représentative (C 263/14, p. 70).
En ce sens, la transparence est d'une pertinence toute particulière dans les cas où le Conseil agit en sa qualité de législateur, car la transparence permet d'assurer une meilleure participation des citoyens au processus décisionnel, ainsi que de garantir une plus grande légitimité, efficacité et responsabilité de l'administration à l'égard des citoyens dans un système démocratique (C-350/12 P, p. 106).
Dans son récent avis sur l'Accord Économique et Commercial Global - AECG, la Cour a souligné que les tribunaux institués dans le cadre de l'AECG peuvent ne pas avoir le pouvoir de remettre en cause le niveau de protection de l'intérêt public déterminé par le législateur de l'Union à l'issue du processus démocratique défini dans le traité UE et le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne - FUE. Par conséquent, ces tribunaux n'ont pas la compétence de remettre en cause les choix démocratiquement opérés au sein de l'Union en matière, notamment, de niveau de protection de l'ordre public, de la sécurité publique, de la moralité publique, de la santé et de la vie des personnes et des animaux, de l'innocuité alimentaire, des végétaux, de l'environnement, du bien-être au travail, de la sécurité des produits, des consommateurs ou encore des droits fondamentaux (avis 1/17, pp. 151, 156 et 160).
Selon une jurisprudence constante de la Cour, l'Union européenne est une union fondée sur l'état de droit (c'est-à-dire une «Union de droit») dans laquelle les justiciables ont le droit de contester en justice la légalité de toute décision ou de tout autre acte national relatif à l'application à leur égard d'un acte de l'Union (C-619/18, p. 46). En effet, l'existence même d'un contrôle juridictionnel effectif destiné à assurer le respect du droit de l'Union est inhérente à l'état de droit. La confiance mutuelle entre les États membres et, notamment, leurs juridictions est fondée sur la prémisse fondamentale selon laquelle les États membres partagent une série de valeurs communes sur lesquelles l'Union est fondée, comme il est précisé à l'article 2 du traité UE (C-64/16, pp. 30 et 36).

©Parlement européen 2012

"La transparence est d'une pertinence toute particulière dans les cas où le Conseil agit en sa qualité de législateur, car la transparence permet d'assurer une meilleure participation des citoyens au processus décisionnel, ainsi que de garantir une plus grande légitimité, efficacité et responsabilité de l'administration à l'égard des citoyens dans un système démocratique."

©Parlement européen 2012

L'article 19 du traité UE, qui concrétise la valeur de l'état de droit affirmée à l'article 2 du traité UE, confie aux juridictions nationales et à la Cour la charge de garantir la pleine application du droit de l'Union dans l'ensemble des États membres ainsi que la protection juridictionnelle que les justiciables tirent de ce droit. L'exigence d'indépendance des juridictions, qui est inhérente à la mission de juger, relève du contenu essentiel du droit à une protection juridictionnelle effective et du droit fondamental à un procès équitable, lequel revêt une importance cardinale en tant que garant de la protection de l'ensemble des droits que les justiciables tirent du droit de l'Union et de la préservation des valeurs communes aux États membres énoncées à l'article 2 du traité UE, notamment la valeur de l'état de droit. L'application judiciaire de l'article 2 du traité UE et des valeurs qui y sont inscrites a, par conséquent, été mise en œuvre.

Conformément au principe de séparation des pouvoirs qui caractérise le fonctionnement de l'état de droit, l'indépendance des juridictions doit être garantie à l'égard des pouvoirs législatif et exécutif. L'article 47 de la charte doit donc être interprété en ce sens qu'il s'oppose à ce que des litiges concernant l'application du droit de l'Union puissent relever de la compétence exclusive d'une instance ne constituant pas un tribunal indépendant et impartial (C-585/18, pp. 120,124, 167 et 171).

Cour de justice de l'Union européenne à Luxembourg ©Stockshots 2014

"L'exigence d'indépendance des juridictions, qui est inhérente à la mission de juger, relève du contenu essentiel du droit à une protection juridictionnelle effective et du droit fondamental à un procès équitable (...)"

En outre, lorsque le Conseil européen adopte une décision constatant, dans les conditions prévues à l'article 7, paragraphe 2, du traité UE, une violation grave et persistante, dans un État membre émettant un mandat d'arrêt européen (MAE), de principes tels que ceux inhérents à l'état de droit, l'autorité judiciaire requise sera tenue de refuser d'exécuter le MAE. Même en l'absence d'une telle décision, lorsqu'une autorité requise établit qu'il existe des motifs sérieux et avérés de croire que la personne faisant l'objet d'un mandat d'arrêt européen courra, à la suite de sa remise, un risque réel de violation de son droit fondamental à un tribunal indépendant, elle peut s'abstenir de donner effet à un tel mandat d'arrêt (C-216/18, pp. 72 et 73).

Alexander Arabadjiev
Juge à la Cour de justice de l'Union européenne
alexander.arabadjiev@curia.europa.eu

SOUVERAINETÉ DIGITALE

À l'heure actuelle, le Parlement européen et les parlements nationaux doivent faire face à ce qu'on appelle la «souveraineté numérique»: le courant dominant du web. Cette véritable révolution constitutionnelle affecte en effet fortement la manière dont les Européens vivent leur «citoyenneté»: en glorifiant leurs désirs individuels d'être des acteurs politiques clés.
En d'autres termes, la somme des participations individuelles, à travers les sondages et les médias sociaux, affecte les institutions et les parlements (au moment crucial des campagnes électorales, de la gestion de l'administration publique ou de l'élaboration des grandes orientations politiques).
Est-ce une bonne ou une mauvaise chose? La réponse n'est pas simple. En effet, le courant dominant du web peut avoir une influence positive sur les processus décisionnels publics, mais il peut aussi avoir un impact négatif sur le moment où la décision est prise.

©Parlement européen 2018

Le retour en force des partis nationalistes populistes dans l'Union appelle, avant tout, à une réflexion sur les distorsions possibles dans la prise de décision politique.
La fameuse question de savoir qui décide l'état d'exception a servi à définir une hiérarchie et un facteur d'unité au sein du pluralisme constitutionnel. Mais la question de savoir qui décide définit aussi la normalité constitutionnelle. Et dans cette normalité, la décision est toujours le résultat final – quoiqu'autonome – d'un processus collectif: le moment précis où, après l'achèvement de l'étape précédente, la volonté légitime des institutions prend forme, créant ainsi des obligations juridiques et politiques incombant aux citoyens.
De ce point de vue, l'individualisme insurmontable du web, avec sa nature paradoxale de phénomène de masse solitaire, est incompatible avec cet acte final dans lequel la politique s'exprime comme une seule entité. Ce méli-mélo improvisé du «peuple du web» est profondément différent: il n'a en lui aucun des aspects relatifs à la médiation, au débat ou au compromis dont naît la fusion à

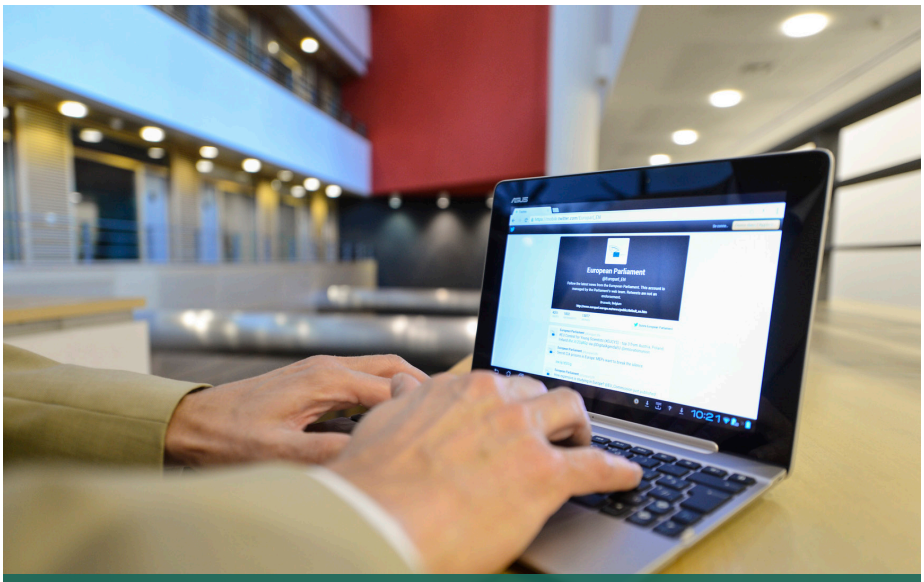

©Parlement européen 2012

©Parlement européen 2015

chaud des décisions parlementaires. «Le peuple du web qui décide», cette illusion populiste, est une catastrophe pour la démocratie. Cependant, il y a aussi des aspects positifs. La «souveraineté numérique» – pour utiliser ce terme impropre mais qui exprime la portée écrasante du phénomène – peut en effet prendre toute sa dimension dans les processus cognitifs qui précèdent une décision. Ici, l'influence du web doit être considérée – et réglementée – comme un enrichissement de la base vers le sommet, comme une grande boîte de collecte d'opinions individuelles: celles-ci devraient influencer - mais pas déterminer - la formation de la volonté politique, et même les couches profondes des identités collectives (comme la dimension religieuse ou xénophobe, ou les comportements sexuels).
Le grand courant des opinions du web pourrait en outre devenir un instrument décisif en vue d'une plus grande interconnexion entre les assemblées représentatives.
Plus le point d'arrivée du réseau d'assemblées élues – d'un conseil municipal au Parlement européen – est proche du citoyen, plus la dimension géographique du «voisinage» est adaptée pour déterminer mutuellement une plus grande légitimité démocratique et une meilleure compréhension entre les différents niveaux de représentation.
Cependant, en ce qui concerne le web, les parlements ne peuvent pas se contenter d'une attitude réceptive. Ils ont une grande mission «civique» à remplir: celle d'exercer un contre-pouvoir d'information pour mettre en place une vérité parlementaire de l'information.
En d'autres termes, ce sont les parlements qui devraient être appelés, dans une sorte de «rôle pédagogique», à défendre la «connaissance méthodique» contre les croyances «induites» nées des manipulations de l'information, à affirmer la suprématie du processus «cognitif» contre la démagogie de la désinformation, qui est causée par des contre-vérités qui se répètent de manière obsessionnelle jusqu'à devenir une pseudo-vérité.
Bref, face aux défis du web, les parlements – tant pour en rejeter les graves dangers que pour en exploiter les grandes possibilités – peuvent jouer un rôle central et imposer un certain ordre dans cette société du désordre.

Andrea Manzella
PSE, Italie (1994-1999)
an.manzella@gmail.com

©Parlement européen 2015

L'IA EST-ELLE L'AVENIR DE LA DÉMOCRATIE?

La démocratie, pour quoi faire? Nous avons des données. C'est sous ce titre provocateur que Christina Larson a publié en août 2018 un article dans la MIT Technology Review. La démocratie et le marché sont les deux grandes inventions dans lesquelles s'ancre notre monde occidental. L'une comme l'autre offre des mécanismes permettant de faire coïncider préférences et besoins. L'une comme l'autre propose une solution qui, à défaut d'être optimale, a le mérite d'être rapide à mettre en œuvre et raisonnablement efficace. L'une et l'autre prévoit des schémas d'évolution sociale qui leur permettront de s'adapter à de nouveaux besoins ou exigences, tout en favorisant leur propre évolution et celle de la société qui y a recours.
Une hypothèse particulièrement séduisante ne peut cependant manquer de nous interpeller. À quoi ressemblerait une société capable d'identifier et de faire coïncider de manière optimale ces besoins et préférences? Isaac Asimov a mis cette idée en scène dans ces récits de science-fiction en créant le Multivac, un ordinateur capable de prédictions sans failles. Le film Minority Report en est un autre exemple.
Ce rêve, comme tant d'autres, est devenu une source d'inspiration. Les modèles socialistes de planification économique, basés sur l'analyse entrées-sorties de Leontief, étaient l'une des premières tentatives en la matière. Chacun sait ce qu'il en est advenu, mais la montée en puissance de l'intelligence artificielle a ravivé l'idée en rendant le projet vraisemblable.
Aujourd'hui, l'intelligence artificielle exerce déjà une influence considérable sur nos démocraties. C'est particulièrement vrai pour ce qui est de notre capacité à saisir ce qui nous entoure et à exercer une influence.
Il nous est aujourd'hui beaucoup plus facile d'appréhender les faits, mais aussi les réactions qui en découlent. Une discipline spécifique y même est consacrée: l'analyse des sentiments. Mais notre capacité à capter des données dépasse tout ce que nous pouvons publier sur Twitter ou Facebook. La reconnaissance d'images, et plus particulièrement la reconnaissance faciale, s'est tellement améliorée que des pays comme l'Inde ou la Chine l'utilisent déjà couramment sur des millions de personnes. Et ces pays ne sont pas les seuls. La plupart des États y ont recours pour le contrôle aux frontières ou le maintien de l'ordre. La reconnaissance des plaques d'immatriculation est par exemple largement utilisée comme moyen de paiement sur de nombreuses autoroutes chinoises. De même, certains pilotes de paiement utilisent la reconnaissance faciale.

"Aujourd'hui, l'intelligence artificielle exerce déjà une influence considérable sur nos démocraties. C'est particulièrement vrai pour ce qui est de notre capacité à saisir ce qui nous entoure et à exercer une influence."

Les possibilités de saisie sont loin d'être épuisées. Ces technologies,

©Stockshot 2017

qui ont déjà atteint un certain stade de maturité, n'ont pas encore atteint leur limite. Bien au contraire, les recherches portent aujourd'hui sur la reconnaissance de micro-expressions, qui permettrait de révéler nos émotions même lorsque nous voulons les cacher, et sur des méthodes de diagnostic non invasives utilisant des images, par exemple de nos iris, qui révéleraient notre état de santé même dans les espaces publics.
Le renforcement de notre capacité d'influence est sans doute plus frappant et manifeste encore.
Les scandales, comme ceux de Cambridge Analytica ou du Brexit, et les fréquentes ingérences que facilite la diffusion de fausses informations ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Les progrès réalisés ont

entraîné des changements radicaux dans trois domaines. Premièrement, la personnalisation. Au début, les individus étaient catégorisés en plusieurs centaines puis milliers voire dizaines de milliers de groupes différents. Ces catégorisations se sont affinées jusqu'à pouvoir cerner les individus un par un. Deuxièmement, l'abondance de données permet aujourd'hui à certaines entreprises spécifiques de connaître les préférences de chacun d'entre nous. Et, troisièmement, des modèles de captation de l'attention ont été développés dans le monde des réseaux sociaux pour mieux comprendre, personnaliser et manipuler les goûts et les envies de chacun.

"Ces technologies, qui ont déjà atteint un certain stade de maturité, n'ont pas encore atteint leur limite. Bien au contraire, les recherches portent aujourd'hui sur la reconnaissance de micro-expressions, qui permettrait de révéler nos émotions même lorsque nous voulons les cacher, et sur des méthodes de diagnostic non invasives utilisant des images, par exemple de nos iris, qui révéleraient notre état de santé même dans les espaces publics."

Ces techniques ont mûri et ne sont aujourd'hui plus destinées à influencer les campagnes électorales, mais à avoir une incidence directe sur celles-ci par le biais de la manipulation et du contrôle social. D'abord sont apparues les techniques dites du «nudge» ou du «coup de pouce» qui sont largement utilisées, et avec succès, dans les services publics. Ensuite ont été développées les expériences de crédit social en Chine, où les comportements socialement acceptables sont récompensés et encouragés, tandis que ceux qui ne le sont pas sont punis. Le niveau de granularité et d'intrusion que permettent ces systèmes totalement évolutifs et pour ainsi dire gratuits nous fait craindre le pire. Il ne s'agit plus simplement d'identifier les personnes qui grillent un feu rouge ou qui critiquent le régime sur les réseaux sociaux, mais d'offrir des possibilités telles que le contrôle de la vitesse via un smartphone et la détection des micro-expression.
La démocratie est plus qu'un simple système de gestion, de captation et d'intervention. La démocratie, c'est aussi un mécanisme de mise en commun des préférences des citoyens – désormais plus actifs et plus exigeants que jamais – qui, par le consensus et le débat, permet l'évolution du discours collectif et de la société. L'intelligence artificielle peut-elle aider à répondre à ces questions? Certainement, mais les incitations manquent. Nous ne pouvons pas oublier que la défense du discours collectif n'est rien d'autre que la défense de la démocratie.

Esteve Almirall
Directeur IIK / CIC - Centre pour l'innovation dans les villes - ESADE, Barcelone (Espagne)
ealmirall@gmail.com

© Union européenne 2018 - Source: EP / Laurie Dieffembacq

LA VALEUR DE LA DÉMOCRATIE

Vivre ensemble dans le respect des principes démocratiques est une stratégie qui ne fait que des gagnants. On pense dans l'intérêt de la majorité des citoyens. Cependant, le Brexit a montré que les valeurs démocratiques ne sont pas toujours la garantie d'une société pacifique. D'un autre côté, abandonner le système de décision démocratique européen pourrait augmenter la puissance des forces militaires. Les principes et stratégies militaires s'inscrivent dans une perspective qui ne fait que des perdants. Le vainqueur est celui qui tue ou détruit plus que l'autre.
Les véritables chefs religieux, quant à eux, organisent des principes de relations humaines pour résoudre les conflits.
Les fondateurs des nouvelles institutions européennes se sont penchés sur une approche équilibrée et une division du pouvoir. Si l'Union européenne souffre d'un déficit démocratique, il est causé par les intérêts nationaux des États membres et de groupes ethniques.
Dans l'Union européenne, la communication politique est organisée au niveau national. Il n'existe pas de «salle de presse européenne» utilisant 24 langues et, dès lors, il n'y a pas de valeur ajoutée européenne pour les citoyens. Cela étant, plusieurs nouvelles initiatives de l'Union ont permis à celle-ci de progresser vers la résolution de ce problème. La création du service de recherche du Parlement européen produit de nombreuses études publiques et évaluations collégiales. Le Comité de l'avenir de la science et de la technologie (STOA) est un organe politique hautement qualifié dont le programme porte sur les questions susceptibles de se poser à l'avenir. Le Centre européen des médias scientifiques récemment fondé se spécialise dans les paramètres scientifiques avec de nouveaux outils analytiques tels que l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle.
Les récits, l'infographie et les analyses approfondies sont une bonne base pour les citoyens intéressés et les journalistes qualifiés. Le changement de paradigme consécutif à l'avènement et à la large utilisation des médias sociaux a transformé la classe politique en nouveaux acteurs journalistiques. Cette évolution est en concurrence avec des journalistes suivant une longueur d'onde politique unique.
Le système de pétition en ligne du Parlement européen, «Your Voice in Europe» et «l'Initiative citoyenne européenne» sont des initiatives de base pour les politiques mises en place afin de promouvoir la participation en ligne. La production participative d'idées politiques et les plateformes de suivi permettent de comprendre les décisions qui seront prises à l'avenir par les citoyens. Pour réduire le déficit démocratique, les outils numériques peuvent créer des liens plus forts entre hommes et femmes politiques au niveau local, régional et national. C'est de cette manière que différentes opinions peuvent être largement partagées et comprises.
Le coût d'une Union européenne non démocratique est élevé, en particulier si l'on tient compte de la valeur ajoutée qui est perdue. Les dépenses militaires des États membres de l'Union européenne s'élèvent à environ 300 milliards d'euros, chiffre que l'on peut comparer aux 10 milliards d'euros dépensés par les institutions européennes. Les coûts de la campagne pour le Brexit ont été estimés à 12 millions d'euros.
La guerre hybride contre la démocratie est un phénomène nouveau. Les discours de haine, la désinformation et les infos sont les

© Panel STOA - L'avenir de la science et de la technologie - Parlement européen 2020

nouvelles armes. C'est pourquoi la vérification des faits, au moyen des nouvelles technologies et de l'engagement des citoyens, est de la plus haute importance. L'implication, dans les médias sociaux, d'outils de communication adaptés aux différents groupes cibles est essentielle.
On pourrait trouver les failles où des informations sont nécessaires d'urgence en utilisant une stratégie de «silo» et de «conduite». En l'occurrence, on entend par «silo» les connaissances de pointe et par «conduite» le matériel et les logiciels de communication, avec des outils analytiques.
Le vote en ligne et la prise de décision sous des formes contraignantes ou non contraignantes pourraient contribuer à établir et suivre le programme adapté. À cette fin, et pour gagner la confiance du public, le vote en ligne suppose l'intégrité des systèmes.
En outre, l'intérêt politique ou la satisfaction vis-à-vis du système démocratique nécessitent une base de transparence.
Les taux de participation, les aspects sécuritaires, la protection des données, la convivialité et la confiance devraient être notés.
De nouveaux algorithmes, dans les médias sociaux, aident leurs créateurs à connaître toutes les chambres d'écho et tous les groupes d'intérêts qui influencent les décisions politiques et à obtenir des connaissances psychologiques approfondies. Cambridge Analytica n'était que le début.
Désormais, le niveau politique doit garantir le recensement et la transparence des algorithmes et de l'utilisation de l'apprentissage automatique pour les données à caractère privé. L'autorisation des citoyens est nécessaire pour utiliser et commercialiser les données provenant de dispositifs qu'ils utilisent.
Les conditions générales de l'utilisation de dispositifs, d'applications et de logiciels nécessitent un système d'accréditation au niveau de l'Union européenne à des fins de normalisation et de conformité.
Les règles de protection des données ne devraient pas empêcher l'utilisation de données en aval moyennant consentement. Des outils de traitement transparents devraient être mis à la disposition du public et renforcer la transparence dans le dialogue sur l'agrégation de l'analyse de données quantitatives et qualitatives.
La viabilité des outils numériques devrait être garantie et des options d'amélioration devraient être mises à disposition à tout moment.
Le défi de la mobilisation et de la participation des citoyens à travers le monde au processus de décision démocratique et politique démontrera la valeur ajoutée de la démocratie!

Paul Rübig
PPE, Autriche (2014-2019)
paulruebig@hotmail.com

©Parlement européen 2015

©Parlement européen 2018

LE RÔLE DE L'EUROPE, LA DÉFENSE DE SES VALEURS

Tout au long de sa construction, l'Europe a accordé de plus en plus d'importance à la défense des valeurs essentielles, la démocratie, un modèle social ambitieux, le «modèle social européen», et la protection d'indispensables valeurs environnementales.
Cela se produit dans un contexte d'ouverture progressive de notre économie, à l'intérieur comme vers l'extérieur: grâce au renforcement du marché unique et à l'utilisation d'une même monnaie dans 19 pays (ce qui accroît les possibilités pour les entrepreneurs d'autres zones et facilite les choses pour leurs citoyens qui viennent en Europe), ainsi qu'à une politique commerciale ouverte vers l'extérieur, caractérisée par un faible niveau de protectionnisme (l'agriculture faisant dans une certaine mesure exception), dans une époque de mondialisation où les économies émergentes, tout comme les puissances déjà établies, font de plus en plus de concurrence à nos produits.
Comme il s'agit des pays qui n'ont pas les mêmes exigences politiques, sociales et environnementales, on pourrait craindre que l'UE ne puisse pas faire face à cette concurrence, car elle doit respecter ses valeurs exigeantes, et qu'elle soit obligée de les abandonner ou d'adopter une politique protectionniste, en limitant l'accès à son marché pour les produits venus de pays plus laxistes en la matière.
Pourtant, les statistiques montrent que l'UE, et en particulier la zone euro, réussit à défendre ces valeurs et l'ouverture de son économie sans céder au moindre compromis. Sa balance commerciale présente, le plus fort excédent au monde: ces dernières années, elle dépasse les 400 milliards de dollars.
C'est le cas parce que dans l'ensemble, la protection des valeurs de l'UE et la compétitivité ne sont pas en opposition: la défense des valeurs politiques, sociales et environnementales ne remet pas en cause la croissance.
Bien au contraire: les individus contribuent à renforcer l'efficacité de l'économie lorsqu'ils sont plus qualifiés, que leur situation sociale est meilleure et que leurs droits sont mieux protégés. L'expérience à ce sujet est solide et sans équivoque.
S'agissant des valeurs environnementales, le cas des dépenses énergétiques, source importante de pollution, est révélateur. Il peut être nécessaire de dépenser plus au départ pour de nouveaux équipements de production ou de transport plus sobres en énergie et alimentés par des sources plus vertes, mais en fin de compte, les économies réalisées permettent une meilleure compétitivité économique.
Il s'agit d'investissements dans de meilleurs équipements, ce qui ouvre des opportunités de marché aux entreprises qui les produisent et crée ainsi de nouveaux emplois. Ici, l'Europe joue un rôle important à l'échelle mondiale et peut montrer l'exemple, pour le plus grand bien de leurs économies.
En définitive, il est essentiel que l'Europe reste sur cette voie et ne réduise pas ses exigences actuelles en matière politique, sociale et environnementale. C'est une trajectoire très bénéfique pour nos citoyens. Et puisque cela ne freine pas notre compétitivité (bien au contraire, elle est renforcée), de nombreux pays s'engageront dans la même direction, pour un XXIe siècle où tous les citoyens du monde se sentiront mieux.

Célébrations du 60e anniversaire du traité de Rome - "Marche pour l'Europe à Berlin" © © Union européenne 2017 - Source : PE

Manuel Porto
Portugal
PPE-DE (1996-1999)
ELDR (1989-1996)
mporto@fd.uc.pt

LE BREXIT OU LE DÉFI À LA DÉMOCRATIE

Au moment où j'écris ces lignes, la phase de transition du Brexit, (avec peu de changements), a été entamée. Fin juin, il y'aura des négociations entre le RU et l'UE sur leurs avenirs, et le RU quittera définitivement le 31 décembre. Cet article expose comment et pourquoi un État membre de l'UE, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, a pu prendre la décision d'abandonner la sécurité de l'espace économique, culturel et humain de l'UE pour s'enfermer dans l'illusion d'une «RU mondiale» et, de jeter ses 60 millions de citoyens dans les bras fragiles de l'OMC.

Le Parti conservateur, est dominé par un groupe idéologique anti-européen qui s'est battu contre les modérés, comme moi pour prendre contrôle de l'agenda politique. Boris Johnson, ancien journaliste caméléon basé à BXL, avait rédigé deux articles pour et contre le retrait juste avant de se lancer dans une campagne en faveur du «Leave», à l'occasion du référendum de 2016, a permis à son parti d'absorber le parti du Brexit, alors formé, puis de remporter la majorité lors des élections législatives du 12 décembre avec le slogan «Get Brexit Done». Une majorité des électeurs a soutenu les partis en faveur du «Remain», mais le système électoral tordu du RU a permis à Boris Johnson d'obtenir une majorité de 80 sièges au Parlement: un défi à la démocratie.

Ceci a mis fin à la possibilité d'un second référendum, un vote du peuple, sur l'accord proposé par Boris Johnson, une campagne à laquelle j'étais étroitement associé. Désormais, les associations pro-européennes, comme le Mouvement européen-RU, qui estiment que le Brexit est une grave erreur nationale, mettront en évidence les conséquences de cette sortie et demanderont des comptes au gouvernement et se prépareront pour une campagne de réintégration à l'UE.

Les aspirations du nouveau gouvernement ont été exposées lors du discours de Boris Johnson à l'Observatoire royal de Greenwich, lors duquel il a évoqué le passé maritime du RU.

«Nous avons la possibilité, nous avons depuis peu les pouvoirs et nous savons où nous voulons aller: à la rencontre du reste du monde. La question est de savoir si nous préférons une relation commerciale avec l'UE comparable à celle du Canada ou plutôt celle de l'Australie». Suite à quoi Phil Hogan, commissaire européen au commerce, a fait remarquer que l'UE n'a pas d'accord avec l'Australie et qu'il s'agit d'une manière détournée de dire «Aucun accord».

Cette politique, surtout Anglaise, sera dangereuse et porteuse de divisions pour l'UE et le monde démocratique, alors qu'on est confronté à de difficultés, comme le changement climatique, les crises continues au Moyen-Orient et en Afrique et la lutte de pouvoir économique, technologique et militaire qui se dessine entre les dictatures chinoise et russe et les États-Unis de Donald Trump. L'UE a un pouvoir d'influence impressionnant; en témoignent son élargissement à dix pays issus de l'ancien bloc soviétique, le renforcement de la démocratie et des droits de l'homme dans son voisinage, l'accord sur le nucléaire iranien, l'apaisement des tensions et la médiation des pays baltes aux Balkans et autour de la Méditerranée.

En partie en réaction au Brexit, le PE propose une Conférence sur l'avenir de l'Europe, qui débutera le 9 mai 2020 et se déroulera sur deux ans. Elle porterait sur les valeurs fondamentales de l'UE, son rôle dans le monde, le changement climatique, la sécurité, et ferait intervenir des députés européens, des parlementaires nationaux et bien d'autres parties prenantes.

Selon Ursula von der Leyen, cette conférence permettra aux Européens de s'exprimer sur ce que fait l'UE et sur la manière dont elle travaille pour eux. Elle s'appuiera sur les expériences passées, les dialogues de citoyens, mais introduira des éléments pour étendre sa portée et de renforcer son action.

Ses résultats seront suivis de près par des millions de Britanniques qui ont défilé en faveur du «Remain» et qui souhaiteraient que la RU dispose d'un système électoral équitable.

Edward McMillan-Scott
Royaume-Uni
ADLE (2009-2014),
PPE-DE (1984-2009)
edward@emcmillanscott.com

ACTIVITÉS DE L'AAD

OBSERVATION ÉLECTORALE

LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE EST UN ART

Pour comprendre cet art, nous, Européens, convaincus des valeurs européennes de démocratie, de paix, de liberté et de souveraineté des peuples, nous sommes engagés à les mettre en pratique.
En dépit de toutes les prévisions alarmistes, les personnes souhaitant comprendre l'histoire de l'Europe mais aussi la construction de l'UE, sont nombreuses. Ces mêmes personnes s'inquiètent du devenir de l'Europe et, partant, de leur propre avenir.
Le principe de la démocratie veut que les citoyens soient appelés à glisser leur bulletin de vote dans l'urne lors d'élections libres, équitables, secrètes, directes et universelles.
Et le PE compte parmi les entités qui s'assurent que ces principes sont respectés, lors des élections, en étroite collaboration avec le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), dont le siège est à Varsovie, en Pologne.
Ce Bureau est l'institution essentielle de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ou OSCE, fondée en 1990 en vertu de la Charte de Paris, établie en 1991 et élargie un an plus tard lors du sommet d'Helsinki de 1992.
Aujourd'hui, l'OSCE compte 57 États membres. Elle a pour principaux domaines d'intervention les élections, les droits de l'homme, la démocratie, l'état de droit, la tolérance et la non-discrimination. Elle est présidée par Ingibjörg Sólrún Gísladóttir, femme politique islandaise et ancienne ministre des affaires étrangères dans son pays.
En novembre 2019, le BIDDH a convoqué sa 14e réunion sur la mise en œuvre de la dimension humaine de toutes les organisations à Varsovie, au titre de la déclaration de principes relative à l'observation internationale d'élections.
Cette déclaration de principes a été signée en 2005 par 22 organisations (aujourd'hui 54) sous la direction de Kofi Annan, ancien secrétaire général des Nations Unies, de Jimmy Carter, ancien président des États-Unis, et de Madeleine Albright, ancienne secrétaire d'État américaine.
En 2019, près de 30 organisations internationales originaires d'Amérique du Nord et du Sud, du Canada, d'Afrique, d'Asie et d'Europe avaient fait le déplacement à Varsovie.
Étaient présentes la Commission européenne et moi, en ma qualité de présidente du groupe de travail interne de soutien à la démocratie et d'observation électorale de l'AAD.
Ce groupe de travail de l'AAD travaille en collaboration avec le PE, qui a mis en place, dès 2011, une direction du soutien à la démocratie au sein de la direction générale des politiques externes.
Avec l'Association canadienne des ex-parlementaires et celle des anciens membres du Congrès des États-Unis, l'AAD avait fondé l'Institut international des observateurs électoraux (IIOE), qui allait devenir peu de temps après l'Initiative pour la démocratie globale (GDI).
C'est à ce titre que l'AAD soutient ses membres dans leur participation aux missions d'observation électorale (MOE) de l'UE, sous l'égide du Service européen pour l'action extérieure (SEAE).
Des observateurs internationaux et citoyens maîtrisant le sujet - ainsi que des moyens financiers suffisants et, le recours aux possibilités qu'offre aujourd'hui l'informatique - sont plus que jamais nécessaires, pour les personnes handicapées, sans parler des mesures à l'égard des médias sociaux et plus précisément de lutte contre la désinformation.
À Varsovie, les organisations ont réitéré leur engagement en faveur de l'intégrité et de la transparence dont il convient de faire preuve lors des missions internationales d'observation électorale, comme le prévoient la déclaration de principes ainsi que les règles de conduite adoptées à l'époque.
C'est avec passion mais l'air grave que M. Paweł Rabiej, premier adjoint au maire de Varsovie, a déclaré: «Le ghetto de Varsovie et le mouvement Solidarno de Lech Wałsa nous le rappellent constamment et nous y obligent. Nous connaissons le prix de la liberté!»- Varsovie est une ville ouverte, tolérante, diverse et éprise de liberté!- Il importe de promouvoir et de défendre la démocratie, des élections démocratiques, y compris dans les pays où la tradition et la pratique de la démocratie existent déjà.»

Brigitte Langenhagen
PPE, Allemagne (1999-2004)
brigitte-langenhagen-cux@t-online

COMMUNICATION DE L'AAD

AUJOURD'HUI, NOUS AVONS RAJEUNI!

La journée d'étude de l'Association des anciens députés au Parlement européen fait salle comble. Les premières rangées sont occupées par des personnes ayant à leur actif une longue carrière en politique et le reste de l'assemblée est constitué d'étudiants. Le thème choisi est l'avenir de l'Europe, la question étant de savoir comment la famille des peuples européens vivra les décennies à venir. Les jeunes écoutent les discussions avec grand intérêt et ont à cœur d'apporter leur contribution. Ils sont très habiles pour relayer en temps réel les messages sur les réseaux sociaux. C'est l'occasion pour nous-mêmes de faire nos premiers pas, au nom de l'association, dans la sphère numérique. Pour certains, c'est une découverte, tandis que d'autres sont déjà habitués, mais l'enthousiasme est bel et bien là! Avec ces jeunes, nous partageons la volonté de vivre dans une Europe unie et pacifique et de profiter d'un environnement sain et d'un niveau de vie décent.

Au cours de la législature précédente, le Parlement européen a adopté l'essentiel de la législation relative au marché unique numérique de l'Union européenne, qui a été présenté comme l'une des trois priorités de la première femme présidente de la Commission européenne, Ursula von der Layen.

Notre association s'est fixé comme objectif de développer la communication numérique et d'encourager tous ses membres, y compris les plus anciens, à en faire usage afin de pouvoir mieux dialoguer avec les jeunes et avec tous les citoyens européens.

Le conseil d'administration, présidé par Hans-Gert Pöttering, appuie le développement des moyens de communication modernes, tandis que le secrétariat fournit un soutien technique et se charge de l'organisation des contenus.

En avril 2019, j'ai été élue au conseil d'administration de l'AAD en tant qu'ancienne députée slovène au Parlement européen. L'une de mes responsabilités consiste à développer la communication numérique au sein de l'association. Pour beaucoup, cela est loin d'être facile, mais l'apprentissage tout au long de la vie nous permet d'acquérir de nouvelles connaissances, d'accroître notre force intérieure et de nouer de nouvelles amitiés.

Le passage au numérique touche tout le monde. Les jeunes apprennent très tôt à se servir de ces technologies, et nous pouvons tirer parti de leur expérience, de celles de nos enfants et petits-enfants. Il est tout à fait possible de passer à une utilisation accrue de ces outils et de le faire de façon éthique.

- Les technologies numériques renforcent la connectivité entre les générations et réduisent l'écart existant entre les plus jeunes et les plus anciennes.

Les jeunes sont le ciment qui unit les peuples européens, grâce au programme Erasmus et au numérique. Nous pourrons être de meilleurs alliés pour eux si nous suivons l'évolution dans le domaine de la communication numérique.

- Les technologies numériques permettent de promouvoir les valeurs européennes et de mettre en relation des citoyens des différentes régions d'Europe.

Le nouveau site internet de l'AAD sera conçu différemment afin de permettre un accès public aux informations et un accès limité aux membres de l'association dans certains cas. Consultez régulièrement la page www.formermembers.eu nous permet de nous tenir au courant de l'actualité européenne, des événements organisés par l'association et des contributions que chacun d'entre nous peut y verser. Utilisés à bon escient, Facebook et Twitter peuvent jouer le même rôle.

- Les technologies numériques présentent un intérêt au quotidien, permettant un échange d'informations et un partage d'expériences personnelles.

Dans ma jeunesse, j'aurais rêvé de pouvoir apprendre à distance, depuis mon village dans les Alpes slovènes, venir en aide à mes parents malades grâce à la télémédecine, acheter des billets en ligne pour le concert des Beatles à Londres ou parler sur Skype avec mes amis vivant de l'autre côté du Rideau de fer. Aujourd'hui, tout cela est devenu réalité. Avec un petit effort, nous pouvons acquérir le même niveau de compétences numériques que les jeunes. Ces journées d'étude nous ont permis d'accomplir un pas dans cette direction. Nous avons rajeuni!

©Parlement européen 2020

Zofia Mazej Kukovic
PPE, Slovénie (2011-2014)
zofija.mazejkukovic@gmail.com

COOPÉRATION AVEC L'IUE

TÉMOIGNAGES ORAUX SUR L'HISTOIRE DU PE

À l'occasion du 40e anniversaire des élections au suffrage direct au Parlement européen, l'Association des anciens députés (AAD) a organisé une série d'événements qui se sont conclus par les manifestations annuelles des 10 et 11 décembre 2019, à Bruxelles. Depuis la fin de l'année dernière, l'AAD a organisé deux conférences de haut niveau en partenariat avec l'institut universitaire européen (IUE) et le service de recherche du Parlement européen (EPRS). La première a eu lieu les 22 et 23 novembre 2018 à l'institut universitaire européen de Badia Fiesolana, à Florence, et la seconde le 3 avril 2019 au Parlement européen, à Bruxelles. Des conférenciers et des représentants d'exception de l'AAD y ont participé.

Le 29 novembre, les membres de l'AAD ont été invités à la conférence «Histoire du Parlement européen: projets de recherche, sources et mémoire historique 1979-2019».

J'ai eu l'honneur d'inaugurer cette conférence avec Emanuelle Ortoli, présidente de l'association des Amis des Archives historiques de l'Union européenne, et Dieter Schlenker, directeur des Archives historiques de l'Union européenne (AHUE).

Les locaux de la Maison de l'histoire européenne à Bruxelles avaient été choisis pour abriter l'événement, dont l'objectif était de célébrer le 40e anniversaire des élections au suffrage direct au Parlement européen. Cela a été l'occasion de procéder à un inventaire des sources historiques et commémoratives écrites et orales relatives à l'histoire du Parlement européen, dont les pouvoirs et le rôle dans le domaine législatif et budgétaire n'ont cessé de prendre de l'importance depuis son premier mandat.

Les discussions animées de membres éminents de notre association, tels que le président Enrique Barón Crespo et Alain Lamassoure, ont contribué significativement à la réussite de la célébration. Divers projets ont été présentés au cours de l'événement, notamment celui du «recueil de souvenirs» des députés (de 1979 à 2019). Ce sont les AHUE, avec le soutien de l'AAD, qui ont lancé ce projet et qui sont à l'origine de ce recueil unique grâce auquel les futurs chercheurs seront en mesure de consulter des témoignages vivants de députés ayant participé et contribué à la vie et à l'évolution de l'institution.

Le projet a été mené à bien par des chercheurs, tous anciens fonctionnaires au Parlement. Moins de deux ans après son lancement, il a déjà porté ses fruits: ce sont plus de 100 interviews qui ont ainsi été déposées dans la base de données des AHUE, et ce n'est là qu'un début. L'AAD a été d'une aide cruciale dans ce projet en invitant les anciens députés à se faire interviewer par les chercheurs.

Pendant la célébration, de nombreux extraits de ces entretiens ont été présentés, permettant ainsi de mieux comprendre ce que ces témoignages peuvent apporter aux chercheurs: un condensé d'éléments pertinents d'un point de vue politique et historique, mêlés à des considérations personnelles.

En outre, les chercheurs ont publié un livre intitulé Shaping Parliamentary Democracy (Le façonnement de la démocratie parlementaire, non traduit en français), publié aux éditions Palgrave. Il ne s'agit pas d'un ouvrage universitaire, mais bien d'un recueil structuré d'histoires, divisé en dix thèmes. À la fin de chaque chapitre, le lecteur peut trouver le témoignage des députés ainsi que les notes prises au cours de leur interview, détail très apprécié par les chercheurs. Le livre est disponible sur Amazon ou sur le site de la maison d'édition Palgrave. J'espère que cette collaboration fructueuse perdurera et que nos très chers députés continueront de se montrer aussi passionnés, enthousiastes et professionnels à l'égard du projet.

Monica Baldi
PPE-ED, Italie (1994-1999)
baldi.monica@email.it

PROGRAMME PE AU CAMPUS

L'UNITÉ DANS LA DIVERSITÉ

Le 17 octobre dernier s'est tenu le congrès 2019 de l'Association ukrainienne d'études européennes, intitulé «Nouvelles stratégies pour la coopération entre l'Ukraine et l'Union européenne en période de crise mondiale». Mykola Izha a souhaité la bienvenue aux participants au nom de l'Institut d'administration publique de la région d'Odessa de l'Académie nationale d'administration publique, dirigée par le président ukrainien.
Sechy Orlov, représentant du ministère des affaires étrangères de l'Ukraine à Odessa, a décrit la situation actuelle en Ukraine. Le conflit ukrainien représente un énorme danger pour l'Europe.
Il juge inconcevable que celle-ci n'ait pas conscience du fait que les affrontements dans l'est de l'Ukraine font quotidiennement des victimes.
Des thèmes divers ont été abordés, tels que la question d'une constitution démocratique, les droits de l'homme et leur respect, la guerre et le droit international ou encore la protection de l'environnement. Les intervenants ont souligné que les différences au sein de l'Union européenne, sur le plan constitutionnel comme dans les faits, ainsi que les exigences qui en découlent pour l'Ukraine sont complexes et doivent être prises en compte dans le contexte d'un rapprochement.
On retiendra les efforts déployés en faveur de la décentralisation et de la séparation des pouvoirs afin de progresser sur la voie des réformes nécessaires, ainsi que sur l'idée de rassembler les intérêts ukrainiens sous l'égide d'une organisation centrale à Bruxelles.
Igor Todorov a observé qu'il serait judicieux et essentiel pour l'Ukraine de favoriser l'élargissement et l'ouverture du marché de libre-échange.
Pourquoi l'Europe a-t-elle besoin de l'Ukraine, et pourquoi l'Ukraine a-t-elle besoin de l'Europe?
Il n'est possible de répondre à cette intéressante question que si on la considère en lien avec l'affaiblissement du rôle des États-nations conjugué aux changements qui s'opèrent à l'échelle mondiale, tant en matière de pollution environnementale que d'interconnexion des processus de travail.

Programme PE au Campus

Seule une Europe unie dans la diversité pourra faire entendre sa voix sur la scène internationale.
Le lien entre l'éducation et le développement de la démocratie a fait l'objet d'échanges dans le cadre du congrès.
Roman Petrov a attiré l'attention sur la problématique du transfert de personnel entre l'administration de l'éducation et le gouvernement. Tout le personnel administratif est concerné. Les participants au congrès ont mené des discussions approfondies sur la communication au sein des structures démocratiques et la question de la corruption.
Roman Petrov a conclu que si la décentralisation qui a actuellement lieu en Ukraine a des effets positifs, des problèmes subsistent en matière de lutte contre la corruption et de séparation des pouvoirs.
Stefan Lorenzmeier a présenté ce qui définit des élections libres et équitables du point de vue allemand. Il a soulevé la problématique du pouvoir de propagande de différents groupements d'intérêts, par l'intermédiaire des médias qu'ils possèdent. J'ai pris la parole sur le contexte ukrainien actuel, et sur l'évolution qu'a connue le pays jusqu'à présent et les exigences de l'Union en matière de gouvernance démocratique, transparente et exempte de corruption, ainsi que sur la situation de l'Union dans le contexte du Brexit et de la constitution de la nouvelle Commission.
Enfin, Valentyna Kryvtsova a animé un débat entre Igor Todorov et Oksana Holovko-Havrysheva sur la «résilience juridique dans le monde moderne». Les intervenants ont insisté sur une législation durable, flexible et cohérente pour la démocratie, au vu des défis liés au contexte politique actuel. Ils estiment que la capacité de résistance des institutions démocratiques aux chocs et contraintes internes et externes est liée à la stabilité de la société.
Je tiens à remercier les organisateurs de l'événement et les animatrices des groupes de travail pour ce congrès passionnant sur le rapprochement entre l'Ukraine et l'Union européenne.

Michael Detjen
S&D, Allemagne (2014-2019)
michael.detjen@t-online.de

PROGRAMME PE AU CAMPUS

VISITE DE L'UNIVERSITÉ GEORG-AUGUST

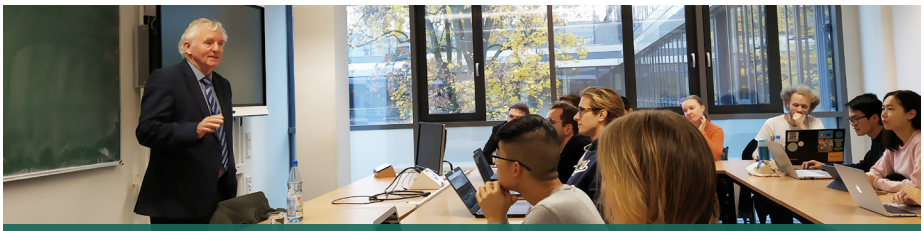

Seán Ó Neachtain donne un cours à l'Université de Göttingen - Georg-August-Universität Göttingen

J'ai été ravi de me rendre il y a peu à l'université Goerg-August de Göttingen pour m'adresser, au nom de l'AAD, à des étudiants du programme de master Erasmus Mundus «Euroculture: Société, politique et culture dans un contexte mondial». La conférence était consacrée au rôle du Parlement européen et aux défis et menaces pour l'Union européenne, à l'Union européenne en tant qu'acteur international, à l'identité nationale, à l'européanité, à la citoyenneté et au Brexit », ainsi qu'aux carrières dans les institutions européennes.
L'université de Göttingen est un centre de recherche de renommée internationale. Fondée en 1737, elle propose un large choix de matières réparties entre treize facultés. Comptant plus de 30 000 étudiants et offrant jusqu'à 212 cursus différents, l'université est l'une des plus importantes d'Allemagne. Gerhard Schröder, ancien chancelier allemand, et Ursula von der Leyen, présidente en fonction de la Commission européenne figurent parmi ses anciens étudiants.
Le programme de master Erasmus Mundus «Euroculture: Société, politique et culture dans un contexte mondial», partiellement financé par la Commission européenne, est un projet transdisciplinaire, international et interuniversitaire. Le programme Euroculture a été conçu en 1999 et propose d'étudier, au moyen d'une approche interdisciplinaire, la société, la culture et la politique européennes dans un contexte mondial.
La conférence, qui s'est étalée sur deux journées, a permis à des étudiants internationaux d'engager un débat intéressant sur les différents sujets abordés. La première journée était dédiée aux défis de l'Union européenne. J'y ai évoqué les enjeux traditionnels de la migration, du vieillissement de la population européenne, du changement climatique et plus particulièrement l'importance pour les institutions européennes d'entretenir le contact avec les citoyens. En tant qu'ancien membre du Comité des régions, j'ai souligné l'importance de l'adage bien connu selon lequel toute politique est locale. L'Union européenne a besoin que son message soit transmis aux citoyens de manière claire et sans ambiguïté.
Nous avons aussi abordé le défi du Brexit et les conséquences de la sortie du Royaume-Uni de l'Union. En tant qu'ancien député irlandais au Parlement européen, j'ai témoigné de la consternation que j'ai éprouvée lorsque le peuple britannique a voté pour la sortie de l'Union lors du référendum de 2016. J'ai aussi rappelé que, même si ce n'est pas toujours facile, les États membres sont plus forts lorsqu'ils travaillent ensemble que quand ils agissent seuls.
La seconde journée était centrée sur mon expérience en tant que député au Parlement européen. J'ai été ravi de constater que les étudiants avaient fait des recherches sur mon parcours politique et d'entendre un étudiant d'origine galloise parler de mon engagement pour faire de l'irlandais l'une des langues de travail de l'Union. J'ai rappelé l'importance d'une Europe unie dans sa diversité et que l'irlandais, ma langue maternelle, était une source de fierté et avait occupé une place importante dans ma carrière de député européen.
Au cours de cette deuxième journée de conférence, Andreas Kumar, ambassadeur EU Carreers, a parlé des possibilités de carrières dans les institutions européennes. Les étudiants ont manifesté un vif intérêt pour les informations très complètes qu'il a données.
Je tiens à remercier tous les élèves qui étaient présents et le personnel qui a organisé la conférence, en particulier Marc Arwed Ruthe, coordinateur du programme Euroculture. Je remercie aussi Lars Klein, professeur principal et Simon Fink, directeur des études.

Seán Ó Neachtain
UEN, Irlande (2004-2009)
oneachtainsean@gmail.com

CANDRIAM
INVESTORS GROUP
A NEW YORK LIFE COMPANY
Merci à Candriam d'avoir soutenu notre PE au Campus programme

ÉVÈNEMENTS DE L'AAD

OPINION D'UNE JEUNE BRITANNIQUE

En tant que jeune Britannique, c'était un privilège d'assister aux événements de l'Association des anciens députés (AAD). J'avais encore l'espoir que le Brexit puisse être arrêté, mais les sondages réalisés à deux jours des élections législatives m'ont fait craindre le pire.

"J'étais donc partagée entre la certitude que l'Union continuera de rapprocher des pays européens pour débattre pacifiquement et trouver la meilleure voie à suivre et un sentiment de perte d'autant plus profond face à la sortie imminente du Royaume-Uni."

Comme beaucoup d'autres jeunes, être citoyenne de l'Union européenne compte beaucoup pour moi; en effet, cette citoyenneté

Prix Myfanwy pendant la marche à Londres

Myfanwy Price avec son père Peter Price au Parlement européen ©Parlement européen

nous permet de jouir de toutes les libertés et de nous sentir vraiment européens. Mais, à la différence de la plupart des autres jeunes, mon père était député dans ma petite enfance et je me suis assise pour la première fois dans l'hémicycle à l'âge de deux ans! Avant de terminer le lycée, j'avais déjà eu la chance de travailler pendant une semaine au Parlement européen à Bruxelles. Les institutions européennes ont toujours fait partie de ma vie; c'est pourquoi je suis étonnée des craintes irrationnelles exprimées à propos de leurs actions. Les événements organisés par l'AAD m'ont fait comprendre que le Brexit n'est qu'un des nombreux défis auxquels l'Union doit faire face. Bon nombre de ces défis sont complexes et divisent, mais ils seront relevés (à présent sans le Royaume-Uni). J'étais donc partagée entre la certitude que l'Union continuera de rapprocher des pays européens pour débattre pacifiquement et trouver la meilleure voie à suivre et un sentiment de perte d'autant plus profond face à la sortie imminente du Royaume-Uni. Beaucoup de jeunes Britanniques font carrière dans d'autres États membres. Je suis hautboïste professionnelle et je souhaite prétendre à un travail n'importe où en Europe. Je fais d'ailleurs actuellement partie d'un orchestre hongrois. Mon rêve serait d'obtenir la «citoyenneté européenne associée»; j'espère que cette possibilité existera. Pour le moment, ma requête est la suivante: ne pénalisez pas les jeunes comme moi!

Je ne suis pas la seule à vouloir faire entendre ma voix. Un million de personnes ont participé à la manifestation pour un nouveau référendum à Londres et j'étais fière d'y porter mon béret aux couleurs de l'Union. Je continuerai à faire campagne pour minimiser l'incidence de cette séparation et j'espère que d'ici quelques années le Royaume-Uni réintègrera l'Union européenne. Dans l'intervalle, heureusement, les anciens députés britanniques peuvent continuer à participer en tant que membres de l'AAD.

Myfanwy Price
Hautbois professionnel à l'Orchestre symphonique d'Alba Regia en Hongrie.
Royaume-Uni
myfanwy.price@rcm.ac.uk

REPORTAGE PHOTO

Herman Van Rompuy, ancien président du Conseil européen - Débat politique 2019, (Maison de l'histoire européenne)

De gauche à droite: Rainer Wieland, vice-président du PE; Richard Lord Balfe, membre du Conseil d'administration de l'AAD; Enrique Barón Crespo et Pat Cox, anciens présidents du PE et de l'AAD; Constanze Itzel, directrice du musée de la Maison de l'histoire européenne; Hans-Gert Pöttering, président de l'AAD; Gilles Boyer - Questeur responsable de l'AAD, - Dîner annuel 2019, (Maison de l'histoire européenne)

De gauche à droite: Josep Borrell Fontelles, Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité; Hans-Gert Pöttering, président de l'AAD, et Klaus-Heiner Lehne, Président de la Court des comptes européenne - Dîner annuel 2019, (Maison de l'histoire européenne, Bruxelles)

Une fois de plus, les membres et invités de l'AAD ont suivi avec un vif intérêt nos événements annuels les 10 et 11 décembre 2019. Le débat politique «Dynamiques institutionnelles de l'UE: dix ans après le traité de Lisbonne» co-organisé avec la DGCOMM a eu lieu à la Maison de l'histoire européenne et Herman Van Rompuy, ancien président du Conseil européen, y a notamment assisté. L'événement a été suivi de notre dîner annuel avec le conférencier invité, Klaus-Heiner Lehne, président de la Cour des comptes européenne. Le haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell Fontelles, était également présent à cet événement avec de nombreux anciens collègues. Le séminaire annuel «L'Union européenne et son Parlement dans un contexte mondial» s'est également avéré un succès retentissant avec de nombreux étudiants universitaires et anciens députés européens se joignant au débat.

Séminaire annuel 2019, (Parlement européen, Bruxelles)

CRITIQUE DU LIVRE

L'Europe: l'être ou le néant? de Jean-Paul Benoit et Michel Desmoulin, édité par PML, 18 €.

Notre collègue Jean Paul Benoit a siégé au Parlement européen pendant la période historique qui va de la chute du mur de Berlin à la création de l'Euro. Il livre les réflexions que les évènements lui ont inspirés dans un livre dont le titre rappelle le pari existentiel de Sartre: l'Europe: l'être ou le néant? C'est bien de cela que le livre traite. En termes plus concrets, il aurait pu écrire: l'Europe va-t-elle vers une union plus étroite ou vers son éclatement? L'auteur se garde de répondre mais il analyse, lucidement et systématiquement, tous les éléments qui peuvent faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Il examine le passé, avec ses avancées mais aussi ses occasions manquées et ses dérives. Il est notamment implacable dans sa dénonciation «d'une construction juridico-économique, dont le libéralisme technocratique et financier est le principe destructeur». Marine Le Pen ou Nigel Farage ne s'expriment pas plus durement. Mais lui, il se permet d'être sévère parce qu'il est un Européen fervent. L'Europe, proclame-t-il, «est une chance et une nécessité». Et son livre entreprend de le démontrer qu'elle le reste malgré les difficultés et les désillusions du présent.

Il le fait sous la forme d'un dialogue avec un de ses amis, lui aussi européen fervent, lui aussi anxieux pour l'avenir d'une construction européenne à laquelle il s'est passionné toute sa vie, lui aussi informé des problèmes politiques, économiques et sociaux de notre continent. Cette réflexion à deux voix aurait peut-être gagnée à être moins consensuelle parce c'est dans leurs désaccords que les deux interlocuteurs sont le plus intéressants. Mais ils se complètent utilement pour traiter les multiples sujets abordés: la zone euro, la politique agricole, l'immigration, la concurrence, le numérique, la coopération avec l'Afrique, etc. Ils nous peignent ainsi une fresque très vaste des problèmes qui défient aujourd'hui l'Union européenne.

Leurs propositions pour l'avenir sont quelque peu différentes. L'interlocuteur de Jean-Paul Benoit met tout son espoir dans l'élection d'un Président de l'Europe au suffrage universel. Sans rejeter cette possibilité, notre collègue estime, lui, que la tâche la plus urgente consiste à définir «ce que l'on veut faire de l'Europe». «L'Europe doit définir ce qu'elle veut être, quelle place dans le monde elle veut occuper et quel type de politique elle veut mettre en œuvre».

L'auteur plaide pour ce qu'il appelle «la conjugaison des souverainetés» nationales, ce qui, explique-t-il, est plus stimulant que les «souverainetés partagées» chères à Jacques Delors, en ce sens que ce concept, au lieu de restreindre les souverainetés nationales, les porte plus haut, à un niveau qu'elles ne peuvent atteindre par elles-mêmes. Bien sûr, Benoit prend parti à chaque développement de sa pensée et même ceux qui pensent comme lui, ne le suivront pas toujours jusqu'au bout. Je pense notamment à son plaidoyer pour une «Europe-puissance» qui est propre à certains milieux français, notamment autour du Président Macron. Mais le livre ne cherche pas un consensus. Il est un outil de combat.

Michel Pinton
NA, France (1993-1994)
m.pinton@wanadoo.fr

CRITIQUE DU LIVRE

"Brexit: Le marché intérieur en marche arrière" par Karl von Wogau, €18.

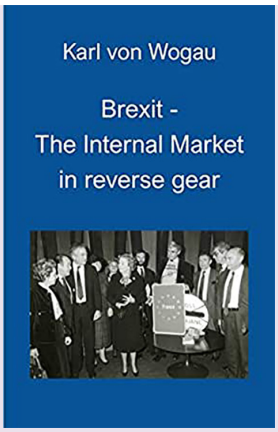

La façon dont le marché unique européen est né.

Karl von Wogau, qui exerça la fonction de député européen de 1979 à 2008 et présida la Commission des affaires économiques du Parlement européen dans les années 1990, a écrit un mémoire personnel engageant et évocateur sur la lutte menée afin d'édifier le marché unique européen dans les années 1980, ainsi que du rôle crucial, souvent sous-estimé, que lui-même et d'autres parlementaires ont joué afin d'orienter, de mener et de remporter cette bataille clé.
Bien qu'intitulé: 'Brexit: Le marché intérieur en marche arrière', ce petit livre ne traite pas tant du Brexit - thème sur lequel l'auteur ancre un propos beaucoup plus large - qu'il ne traite de la logique et des avantages du marché unique 'en marche avant'. Potentiellement, le Brexit est dorénavant en mesure de priver la Grande-Bretagne des avantages considérables liés à l'accès au plus grand marché de consommateurs au monde, un marché dont la réalisation dépendit ironiquement du rôle essentiel joué par les politiciens britanniques, et notamment les conservateurs. D'où l'image frappante de Margaret Thatcher, Premier ministre, rencontrant le groupe Kangourou à Strasbourg en décembre 1981, où elle est immortalisée en plein échange animé avec Karl von Wogau, Dieter Rogalla, Basil de Ferranti, Christiane Scrivener, Fernand Herman et plusieurs autres députés européens, et en présence de panneaux frontaliers nationaux franco-allemands du type que ce groupe voulait justement éliminer. Par la suite, Madame Thatcher poursuivra le marché unique comme objectif central de la Communauté.
'Chaque révolution fut d'abord une pensée dans l'esprit d'un seul homme', a remarqué Ralph Waldo Emerson. Dans le cas de 'l'achèvement du marché unique' dans les années 1980, la révolution fut d'abord une pensée dans l'esprit de plusieurs nouveaux députés européens élus en 1979. M. Von Wogau décrit sa rencontre, lors de leur toute première soirée à Strasbourg en juin 1979, avec 'Boz' de Ferranti, un important patron d'industrie britannique qui était passé de la fonction de président du Comité économique et social (EESC) à celui de député européen: en arrivant au centre-ville, constatant que la plupart des restaurants de la ville étaient déjà fermés, ils ont fini 'sur un banc en pierre sur la place Kléber pour un dîner aux hotdogs et Coca-Cola décidément non européens', échangeant des histoires sur les handicaps `kafkaïens' époustouflants faisant obstacle à l'entreprenariat transfrontalier au sein de l'Europe, non des moindres entre Kehl et Strasbourg.
M. von Wogau - qui vivait de l'autre côté du Rhin, face à face à Strasbourg - s'associa avec MM. Ferranti, Rogalla et d'autres pour former le groupe Kangourou dans le but de militer pour une économie européenne sans entraves. Le Parlement passa commande du rapport Albert-Ball, lequel établit qu'il existait un 'coût de la non-Europe' correspondant d'environ 5% du PIB communautaire, ce qui a incité Jacques Delors à faire du marché unique un objectif central de sa nouvelle Commission en 1985.
Le projet s'est avéré bien plus fructueux que ce qu'ils auraient pu raisonnablement espérer, non seulement de par la réalisation du gain de PIB qu'ils prévoyaient au cours des 30 années qui ont suivi, mais parce qu'il a libéré un nouvel élan pour une intégration européenne encore plus poussée aboutissant à l'adoption d'une monnaie unique au cours de la décennie suivante. L'avancée majeure décrite dans ce livre en est une dont toute une génération de parlementaires européens peut, à juste titre, être fière. En tant que jeune membre du personnel, ce fut un privilège pour moi de participer, même à moindre échelle, à ce processus historique. Nous attendons avec intérêt le récit de M. von Wogau portant sur les années 1990, durant lesquelles cette histoire poursuivit son cours.

Anthony Teasdale
Directeur général, Service de recherche du Parlement européen
anthony.teasdale@europarl.europa.eu

NOUVEAUX MEMBRES

Christian ALLARD (Royaume-Uni, 2019-2020, Verts/ALE)

Catherine BEARDER (Royaume-Uni, 2019-2020, RE)

Judith BUNTING (Royaume-Uni, 2019-2020, RE)

Richard CORBETT (Royaume-Uni, 2019-2020, S&D)

Chris DAVIES (Royaume-Uni, 2019-2020, RE)

Luis DE GRANDES PASCUAL (Espagne, 2014-2019, PPE)

Dinesh DHAMIJA (Royaume-Uni, 2019-2020, RE)

Jill EVANS (Royaume-Uni, 2019-2020, Verts/ALE)

Barbara GIBSON (Royaume-Uni, 2019-2020, RE)

Esther HERRANZ GARCÍA (Espagne, 2014-2019, PPE)

Martin HORWOOD (Royaume-Uni, 2019-2020, RE)

John HOWARTH (Royaume-Uni, 2019-2020, S&D)

NOUVEAUX MEMBRES

Chris HUHNE (Royaume-Uni, 2004-2005, ALDE)

Jackie JONES (Royaume-Uni, 2019-2020, S&D)

Anthea McINTYRE (Royaume-Uni, 2019-2020, GCRE)

Aileen McLEOD (Royaume-Uni, 2019-2020, Verts/ALE)

Rory PALMER (Royaume-Uni, 2019-2020, S&D)

Sheila RITCHIE (Royaume-Uni, 2019-2020, RE)

Fernando RUAS (Portugal, 2014-2019, PPE)

Caroline VOADEN (Royaume-Uni, 2019-2020, RE)

Irina VON WIESE (Royaume-Uni, 2019-2020, RE)

Julie WARD (Royaume-Uni, 2019-2020, S&D)

DÉPÊCHES

ACTIVITÉS

29-31 Mars 2020

VISITE D'ÉTUDE EN CROATIE
Les membres rencontreront des représentants du Parlement, du gouvernement et de la société civile.

5 Mai 2020

TABLE RONDE
sur la Conférence sur l'avenir de l'Europe.
De 15h 45 à 17h15
dans la salle de lecture de la bibliothèque, Parlement européen, Bruxelles.

5 Mai 2020

SERVICE COMMÉMORATIF ANNUEL
De 17h45 à 18h15
dans l'espace Yehudi Menuhin, Parlement européen, Bruxelles.

5 Mai 2020

DÎNER DÉBAT
De 18h 30 à 22h00 au Restaurant des Membres, Parlement européen, Bruxelles.

6 Mai 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
De 10h 00 à 13h 00 au Parlement européen, Bruxelles.

6 Mai 2020

DÉJEUNER ANNUEL
De 13h 00 à 14h 30 au Restaurant des Membre, Parlement européen, Bruxelles.

Septembre/ Octobre 2020

VISITE D'ÉTUDE EN MACÉDOINE DU NORD
Les membres rencontreront des représentants du Parlement, du gouvernement et de la société civile ainsi que des étudiants universitaires, fin septembre / début octobre 2020 (dates à confirmer).

9-10 Décembre 2020

EVÈNEMENTS ANNUELS DE L'AAD
Le dîner annuel 2020 aura lieu le mercredi 09 décembre 2020.
Le séminaire annuel 2020 aura lieu le jeudi 10 décembre de 10h00 à 13h00 au Parlement européen à Bruxelles.

NOUVEAUX STAGIAIRES

L'AAD a deux nouveaux stagiaires. Mme Sara Miguel Salado, qui travaille pour l'AAD depuis novembre 2019 et continuera jusqu'en mai 2020. Elle est de nationalité espagnole et possède un Master en coopération internationale. Elle est spécialisée en communication, à l'University College of Dublin (UCD) et à l'Université DEUSTO. Les membres peuvent s'adresser à elle en espagnol, anglais et français. Martin Sarret, stagiaire de l'AAD commencera à partir de mars 2020 à juillet 2020. Il est de nationalité française et titulaire d'un Master of Arts in Strategic Management, Université Paris Sud, Orsay (France). Il parle français, anglais, allemand et russe.

IN MEMORIAM

† 23 Novembre 2019
Francesc GAMBÚS I MILLET
PPE, Espagne (2014-2019)

Il a été membre espagnol du Parlement européen.

Au niveau national, M. Gambús i Millet représentait l'Unió Democràtica de Catalunya.

† 23 Novembre 2019
Patrice TIROLIEN
S&D, France (2009-2014)

Il a été membre français du Parlement européen.

Au niveau national, M. Tirolien représentait le «Parti socialiste (France)».

† 13 Decembre 2019
Christopher Murray JACKSON
EDP, PPE, Royaume-Uni (1979-1994)

Il a été membre britannique du Parlement européen.

Au niveau national, M. Jackson représentait le «Parti conservateur et unioniste».

† 26 Decembre 2019
Nicolas ESTGEN
PPE, Luxembourg (1979-1994)

Il a été membre luxembourgeois du Parlement européen.

Au niveau national, M. Estgen représentait le «Parti chrétien social».

† 19 Janvier 2020
Petrus A.M. CORNELISSEN
PPE, Pays-Bas (1984-1999)

Il a été membre néerlandais du Parlement européen.

Au niveau national, M. Cornelissen représentait le «Christen Democratisch Appèl».